

S'engager dans des études doctorales ?



Lors des études, en fin de licence ou en M1-M2, on peut s'interroger sur une suite possible d'études, en doctorat. **Béatrice Lapérou-Schneider**, Directrice du CRJFC et Professeur de droit privé, et **Christophe Geslot**, MCF HDR en droit public, proposent un temps d'échange afin de présenter la thèse de doctorat en droit, ce en quoi elle consiste, et les perspectives professionnelles qu'elle est susceptible d'offrir.

7 février 2023

Amphi Cournot, 12h30-13h30